

Le Biotin



JOURNAL D'INFORMATIONS MUNICIPALES - N° 20

SPECIAL REUNION PUBLIQUE 2008

MAIRIE :



L'ensemble du conseil municipal remercie tous ceux qui en participant à la réunion publique ont manifesté leur intérêt pour leur commune et nous ont ainsi encouragé dans notre travail.

Pour ceux qui n'ont pas pu venir, vous trouverez dans les pages suivantes un résumé de l'ensemble des thèmes abordés.

Le conseil municipal

MAIRIE :

ASSAINISSEMENT, STATION D'EPURATION

Petit rappel des faits :

Le village du Corbier et le Col du Corbier sont dotés d'une station d'épuration d'une capacité insuffisante pour traiter les effluents (notamment en période touristique) et dont l'état s'est considérablement dégradé. Quant au chef-lieu, il est doté d'un pré-traitement (espèce de grande fosse septique) sous-dimensionné lui aussi et auquel de toute façon moins de la moitié des habitations sont raccordées.

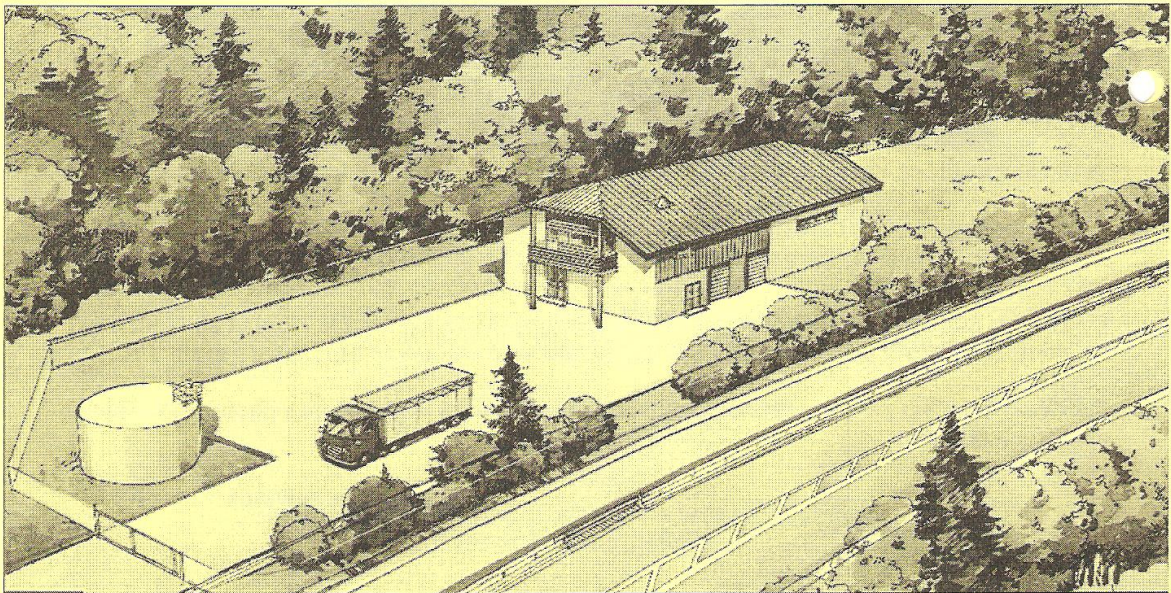
Après mise en demeure concernant les effluents du Corbier et le blocage des permis de construire faute d'assainissement collectif par les services de l'état, il devenait urgent d'entreprendre les travaux nécessaires, d'autant que les subventions octroyées sur ce type de projet vont en diminuant au fil des années.

Ainsi au terme de ces travaux qui aboutiront notamment à la construction de 2 nouvelles stations d'épuration (une principale, la " STEP de Couvaloup" et une mini-step au Pont-de-Gys notamment pour les 18 logements qui y seront bientôt réalisés), 80% de la population sera raccordée à l'assainissement collectif.

Aujourd'hui l'appel d'offre pour la construction de la Station de Couvaloup été attribué et sa mise en service est prévue pour fin 2010.

La deuxième tranche de travaux (programme 2008-2009) concerne le raccordement Gys-Richebourg.

Nous profitons d'ailleurs de ces quelques lignes pour adresser un grand merci aux propriétaires des terrains qui ont donné leur accord ou qui ont vendu leurs terrains à la commune.



MAIRIE :

UN POINT SPECIAL SUR LE COL DU CORBIER

La commune maintient son effort pour que le Col du Corbier poursuive son développement, malgré les difficultés rencontrées et un environnement qu'elle n'arrive pas en partie à maîtriser.

Les efforts ont notamment porté sur:

- Les routes et la signalisation : (plus de 50.000 euros):

Goudronnage de la route du col au dernier bâtiment de la SCI Les Biches au départ d'Ouzon, avec la participation financière de la SCI.

A l'Arblay: mise hors gel de la conduite d'eau desservant les chalets et reprofilage du chemin avec la participation financière des propriétaires.

- L'eau et l'assainissement : (environ 1.100.000 euros)

Réfection de la station de pompage (310.000 €)

Descente des effluents du Corbier suite à la mise en demeure des services de l'état (voir le paragraphe Eau et Assainissement plus haut). Par la suite le Col du Corbier sera raccordé à la nouvelle station d'épuration. (500.000 €)

Renforcement du captage de la Bévière (voir plus loin) (300.000 €).

- La réfection du terrain de tennis.

Au total, en 5 ans, ce sont plus d'un million d'euros qui ont été investis.

Actuellement, la commune souhaiterait qu'aboutisse le projet de transformation du centre historique de la station avec un bâtiment neuf qui remplacerait le chalet actuel abritant les caisses et la salle hors-sacs et qui serait suffisamment grand pour accueillir l'ensemble des locaux notamment techniques nécessaires à l'exploitation des remontées mécaniques.

Mr Vivien, exploitant de la station de ski, a de son côté entamé des travaux de reprofilage de la piste de retour pour que les skieurs n'aient plus à pousser sur leurs bâtons pour revenir sur le centre de la station

D'autres points seront à aborder à l'avenir:

- Recherche en eau:

La source de la Bévière, située à Richebourg, soit 400m plus bas, alimente actuellement le Col du Corbier en eau potable au prix d'une facture énergétique élevée du fait de l'utilisation de 2 pompes. De plus il existe des risques de pollution.

- Transports collectifs:

Ce projet s'articule autour d'une réflexion globale au niveau de tous les élus et au travers d'un axe Thonon-Cluses.

Le Col du Corbier constitue la liaison entre deux vallées et de ce fait est un lieu de passage important, mais aujourd'hui cette situation géographique est peu exploitée. Pour que ce lieu soit toujours plus accueillant, et que les touristes aient envie de s'y arrêter, de nombreux efforts restent à faire et doivent venir de tous : commune, habitants, résidents, promoteurs...

MAIRIE :

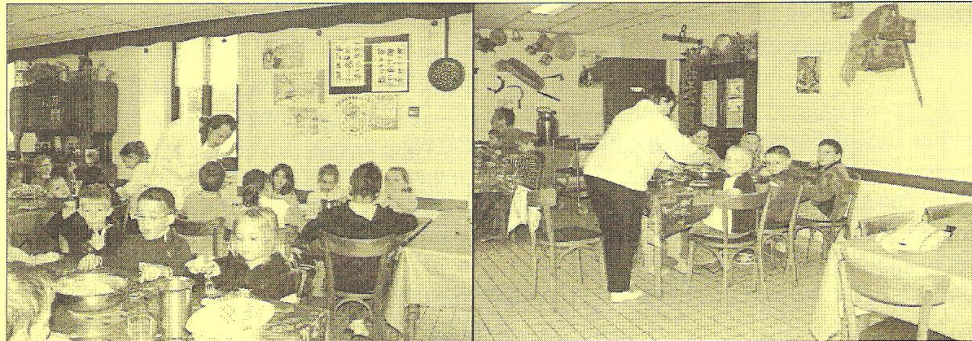
CANTINE SCOLAIRE

La cantine scolaire a ouvert ses portes au mois de septembre et a connu dès son ouverture un vif succès. Ce ne sont pas moins de 20 enfants et leurs accompagnateurs qui mangent chaque jour au centre Don Bosco les bons petits plats concoctés par Fabrice et Cécile Deschamps.

Au menu le jour de notre venue:

- Haricots verts à la lyonnaise
- Fricassée de volaille
- Pommes de terre sautées
- Fromage et mousse coco

Le tout servi dans une ambiance très familiale



LES DIVERS TRAVAUX REALISES SUR LA COMMUNE

Renforcement du réseau Eau potable Chef-Lieu + Eau potable Richebourg:

Montant total 343.443,52 TTC +230.748,28 TTC = 574.191,80 TTC

Subventions 30%

Divers travaux de voirie suite aux orages de l'été 2007:

11 500 € TTC

Subvention du Conseil Général 10 407 €

Elargissement route de la Touvière en même temps que les travaux réalisés pour l'assainissement.

Réfection des fenêtres de la Mairie : grosse économie de chauffage déjà constatée.

Réfection électricité de l'église 31.000 € TTC

Suite à une mise en demeure de conformité en 2002.

Subvention du Sénateur Carles 10.000 €

Nouveaux abris poubelle au Col du Corbier

Cimetière :

Goudronnage de l'allée centrale

16 nouveaux Caveaux

Fleurissement du village

Nouveaux sens de circulation au chef-lieu autour du monument aux morts pour réduire les comportements accidentogènes.

Mairie :

PONT de GYS

Bientôt, soit à l'été 2010, l'entrée de notre village par le Pont-de-Gys, se présentera à nous sous un nouveau jour.

Avec la réhabilitation de l'ancien hôtel en 6 logements locatifs et la construction de 12 nouveaux logements c'est une partie du village qui va reprendre vie.

Les 6 premiers logements, qui restent propriété de la commune, seront financés par :

- des subventions,
- la vente de deux bâtiments annexes à l'ancien hôtel
- un prêt dont les annuités seront couvertes par les loyers perçus.

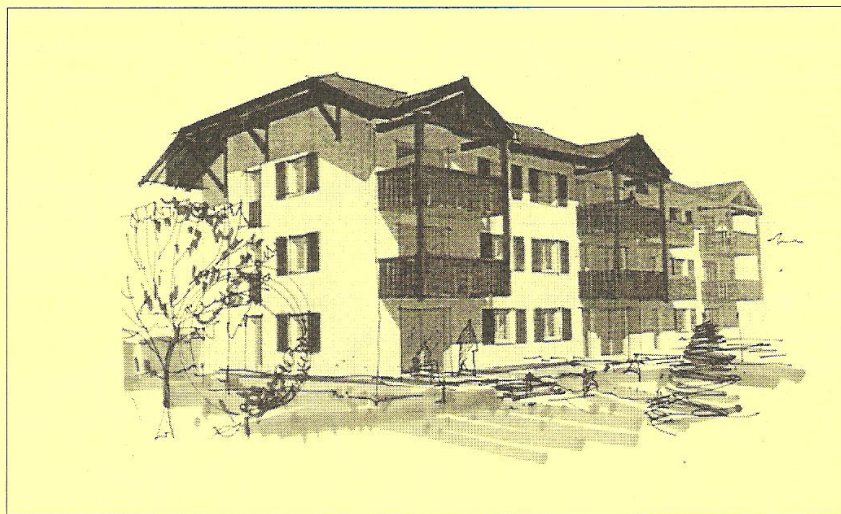
L'OPAC (maintenant OPAH) sera propriétaire et donc financera les 12 autres logements.

Par souci d'économie et pour plus de facilités la gestion de l'ensemble des 18 logements est confiée à l'OPAH.

Les travaux débuteront en décembre.

Outre la chance de pouvoir proposer des logements à la location aux Biotins qui souhaitent continuer à vivre dans leur commune, c'est aussi, à l'heure où des écoles voisines ont dû fermer des classes, l'avenir de notre école qui se voit conforter.

Si vous souhaitez louer l'un de ces appartements, vous pouvez vous inscrire en Mairie.



MAIRIE :

PROJET DON BOSCO

Avec dix-huit familles qui s'installeront au Pont-de-Gys, avec d'autres familles qui ont décidé de construire leur maison sur notre territoire et des naissances toujours plus nombreuses, notre village connaît un dynamisme suffisamment important pour que la question de l'évolution de notre école municipale se pose.

Avec les seules constructions du Pont de Gys, on estime en effet que ce sont environ 15 enfants qui viendront grossir les rangs de l'école primaire, sans parler du collège et des lycées.

Si une troisième classe devait être ouverte, où pourrait-on l'installer ?

Cette réflexion, entamée dès le projet du Pont de Gys confirmé, nous a amené à consulter les autorités compétentes en la matière.

L'école actuelle, nous semblait-il, offrait la possibilité d'une extension, soit dans les locaux commerciaux situés sous les salles de classe, soit dans le local situé au-dessus de celle-ci.

Or ces locaux ne répondent pas aux normes en vigueur pour l'ouverture d'une classe: Les locaux commerciaux présentent notamment une hauteur sous plafond insuffisante.

Par ailleurs, le problème d'une cantine se posait chaque année avec plus d'acuité, plusieurs familles ayant décidé de scolariser leurs enfants dans des écoles voisines qui proposaient ce service, mettant ainsi en péril la survie de notre école communale.

Aujourd'hui le centre Don Bosco nous permettrait d'envisager avec sérénité l'avenir de notre école à la fois pour la création d'une nouvelle classe mais aussi dans la poursuite d'un service de restauration scolaire.

Il est à noter qu'il est dans un état d'entretien parfait et que peu de travaux seraient nécessaires à sa reconversion (il s'agit principalement de la construction d'un ascenseur).

La taille du bâtiment nous permettrait également d'espérer apporter de nouveaux services, avec pourquoi pas la création d'une halte-garderie...

Actuellement, ce projet n'en est donc qu'au stade de l'étude.

En effet avec les travaux importants déjà engagés sur la commune, **ce projet ne sera conduit qu'à la condition qu'il ne génère pas de recours supplémentaire à l'emprunt.**

De nombreuses subventions nous ont d'ores et déjà été promises et le reste du financement serait fourni par la vente de trois appartements qui sont propriétés de la commune, permettant ainsi à des Biotins de devenir pourquoi pas propriétaires

PLU

L'enquête publique a eu lieu du 29/04/2008 à 1ere semaine de juin.

Le PLU a été approuvé par le conseil municipal le 26/09/2008.

Aujourd'hui les dossiers sont envoyés au services de l'état, en attente de leur validation

ASSOCIATION PARENTS D'ELEVES :

COMPOSITION DU BUREAU :

Président : Mr Philippe BOTU

Secrétaire : Mr Philippe CLOCHEY

Trésorier : Mr Xavier LEMAIRE

Merci aux anciens membres du bureau pour leur temps consacré à l'association.

ANIMATIONS EFFECTUEES :

Le 05 octobre 2008 a eu lieu le cross. Cette année encore vous avez été nombreux au rendez-vous, tout comme la météo et l'APE vous en remercie.

Merci également au comité des fêtes pour le délicieux repas qui a suivi.

Résultats du cross 2008 :

Catégorie maternelle & CP

Filles : 1- Ella HAIG, 2- Flore LEHUEDE, 3- Julia DELALE ;

Garçons : 1- Thomas POLIEN, 2-Alex DAVIS ;

Catégorie CE1 à CM2

Filles : 1- Leeloo BOTU, 2-Daisy HAIG, 3- Inessa BERTIN ;

Garçons : 1-Eliot LEMAIRE, 2-Xavier MAGNIN, 3-Guillaume THOMAS ;

Catégorie collège

Filles : 1- Camille POLLIEN, 2-Justine LAGORCE, 3-Mélanie MAGNIN ;

Garçons : 1- Léo TENAUD, 2- Tristan DUSSART, 3- Jérémy ROSSET ;

Catégorie adultes

Femmes : 1- Joanna ADAMEC ;

Hommes : 1- Lucas HAUTEVILLE, 2-Sébastien TOURNIER, 3-Claude MARTIN .

Merci à tous les participants.

RENDEZ-VOUS DE L'ASSOCIATION :

- **Le 15 novembre 2008 :**

Bal à la salle des fêtes animé par SKY LIGHT, en espérant vous voir aussi nombreux qu'au mois de mai.

- **A partir du 15 novembre**

Départ donné pour le Carton de tombola.

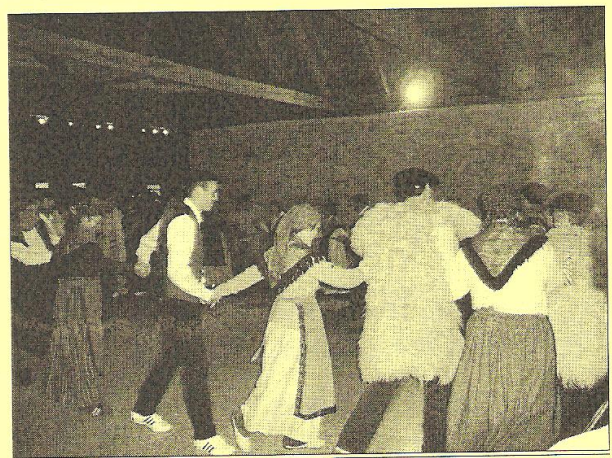
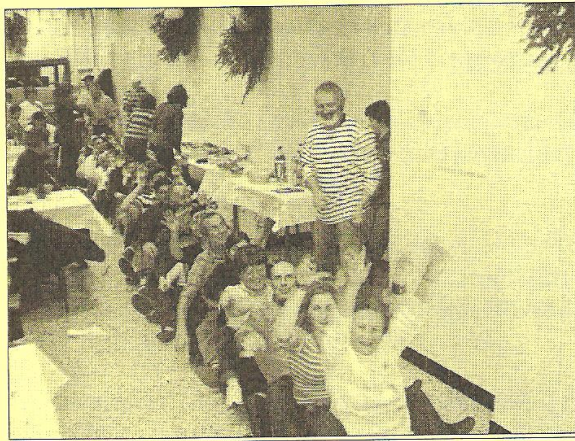
- **Décembre : Fête de Noël.**

COMITE DE JUMELAGE :

Les relations entre les villages du Biot et de Lesperon ont débuté en 2001 lors des échanges entre nos sociétés musicales : l'Harmonie l'Echo d'Ouzon du Biot et l'Union Musicale de Lesperon. Fortes de nos amitiés qui se sont liées nos Municipalités avaient décidé de s'unir davantage en rendant le jumelage officiel entre nos communes en juin 2003. De nombreux échanges ont eu lieu permettant de découvrir nos différentes cultures et de créer des liens toujours plus solides entre les habitants.

Après l'accueil des Lesperonnais en novembre 2007, nous accueillerons cette fois l'Union Musicale de Lesperon au printemps 2009 à l'occasion du centenaire de l'Harmonie l'Echo d'Ouzon. Nous pourrions envisager également un voyage des Biotins à Lesperon à l'occasion de leurs fameuses fêtes le week-end de l'ascension : traditions du sud-ouest !

Si vous souhaitez participer aux échanges et/ou à leur organisation vous êtes invités à l'Assemblée Générale du Comité de Jumelage **le mercredi 12 novembre à 20h** à la salle des fêtes du Biot. Cette association ne peut vivre sans votre intérêt et vos envies de partager avec nos amis Landais !



MAIRIE :

ETAT CIVIL

Elle nous a quittés:

Juliette Renevier, décédée à Thonon le 29 juillet 2008 dans sa 89ème année.

Naissances:

Benjamin JOHNSON, né le 29 juillet 2008, fils de Daniel et Samantha Johnson, chef-lieu

Ugo LAVEISSIERE, né le 21 septembre 2008, fils de Fabrice Laveissière et de Sabrina Duez, chef-lieu

Mariage:

Stéphane CADEAU et Laure HULOT, la Moille, se sont mariés le 13 août 2008.

INFOS UTILES

Mairie : Tél/Répondeur : 04.50.72.12.06

Horaires d'ouvertures au public :

Vendredi de 14h à 18h

Samedi de 9h à 12h

- Permanence des élus :

Le Samedi matin de 10h à 12h

- Permanence de Mr le maire :

Samedi matin de 10h30 à 12h

Et tous les jours à partir de 11h sur rendez-vous

- Bibliothèque : Tél /Répondeur: 04.50.72.13.60

Lundi 14h à 16h30

Jeudi 15h à 18h

- Agence postale communale : Tél/Répondeur : 04.50.72.13.60

Horaires d'ouvertures du Lundi au Vendredi de 9h30 à 12h15

- Déchetterie : horaires hiver:(15/10 au 15/04)

Mercredi 8h à 12h et 13h à 17h

Samedi 9h à 12h et 13h à 16h

TELETHON 2008 :

Le grand virage des traitements :

Depuis la création du Téléthon, plus de 800 gènes responsables de maladies génétiques rares ont pu être localisés ou identifiés grâce aux cartes du génome.

Des gènes-médicaments ont été mis au point et les essais sur l'homme sont de plus en plus nombreux.

Avec ce 21ème Téléthon, le grand virage des traitements est bel et bien amorcé ! Ces deux dernières années, plusieurs essais menés sur des gros animaux naturellement malades, mais aussi sur l'homme, ont obtenu des résultats significatifs pour des maladies du sang, de la peau, de la vision, du cerveau ou neuromusculaires.

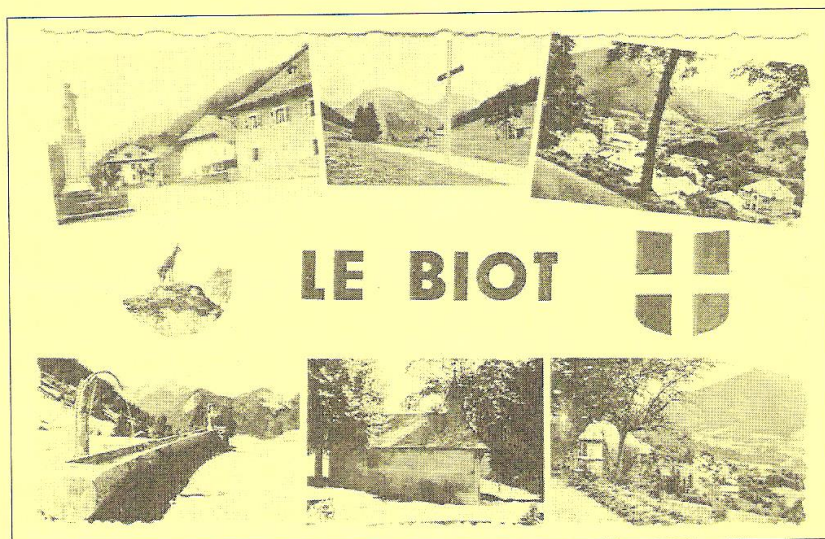
Cette année, au Biot, le téléthon aura lieu le Samedi 6 décembre.

Sur la place du village vous retrouverez notamment le traditionnel vin chaud, les bouquets de houx, la tombola et nouveauté cette année des pizzas que vous pourrez commander par téléphone.

Vous aurez bientôt plus de précisions par voie d'affichage.

Téléthon
5 et 6
décembre 2008

LE BIOT D'HIER ET D'AUJOURD'HUI :



COMITE DES FETES ET CULTURE DU BIOT :

Le comité des fêtes vous donne rendez vous :

Le Mercredi 24 décembre 2008 :

Le père Noël arrivera sur la place du village vers 17H30, avec des papillotes, des clémentines, pour la joie des petits et des grands.

On pourra se réchauffer autour d'un bon vin chaud et chocolat chaud.

IMPORTANT

La boîte aux lettres du Père Noël sera mise en place courant Novembre a la maison Rosset, place du village.

Les enfants pourront y déposer leurs commandes, lettres et dessins le comité des fêtes se chargera de les transmettre au Père Noël.

L'ECHO D'OUZON :

Comme vous le savez, l'Echo d'Ouzon fête son centième anniversaire en 2009 !

En cette occasion un week-end de festivités va être organisé.

Il aura lieu le week-end de la Pentecôte (les 30,31 mai et 1 juin) sur la place du Biot et son champ de foire.

Nous pensons organiser:

- un pique-nique avec tous les musiciens qui ont un jour joué sur les rangs de la société.
- un grand concert.
- le festival du val d'Aulps et du val d'Hermone nouvelle formule: sous forme de show en soirée!
- une exposition retraçant l'histoire de l'Echo d'Ouzon au fil des années.
- l'accueil de la musique de Lesperon pour cet évènement.

Nous aurions donc besoin de votre aide pour :

- Nous prêter les documents qui se trouvent dans votre grenier concernant la musique.
- Accueillir des Lesperonnais et les loger durant le week-end.
- Nous prêter main forte pour le service, la tenue du bar, la mise en place de ce week-end anniversaire !!

MÊME SI VOUS N'AVEZ QU'UNE HEURE OU DEUX, NOUS SOMMES PRENEURS !!

MERCI DE VOTRE SOUTIEN !

Les musiciens de l'Echo d' Ouzon.

Contact Laure Delerce :0450048703

Julie Gilbert :0685153911

A L'ÉCOLE :

Rentrée à l'école

L'école de Le Biot compte actuellement 34 élèves.

Mmes COTTET-PUINEL Sylvie et TRINCAT Catherine sont les institutrices en charge de la classe des petits :
1 enfant en moyenne section

4 enfants en grande section

6 enfants en CP

6 enfants en CE1

Madame EMMEL Carole, directrice de l'école, s'occupe de la classe des grands :

6 élèves en CE2

11 élèves en CM1

Madame TOURNIER Annie, notre aide-maternelle (ATSEM) veille également sur les petits.

Cette année, nous accueillons une stagiaire préparant le diplôme d'ATSEM : madame RICHARD Sandra. Elle effectuera son stage dans notre école du 13 octobre au 12 décembre 2008.

* * *

Nous souhaitons la bienvenue aux 8 nouveaux élèves de l'école et à leurs familles :

Matilda LAVEISSIERE (élève de moyenne section)

Flore LEHUEDE (élève de grande section)

Fiona et Mélisse CLOCHEY (élèves de CP)

Nina CADEAU, Marjorie SAMMARTANO, Maxime et Thomas VITRE (élèves de CM1)

* * *

Cette rentrée est placée sous le signe du changement :

- Les enfants n'ont plus classe le samedi. La semaine scolaire est officiellement de 4 jours : lundi, mardi, jeudi et vendredi.

- Les heures libérées du samedi restent cependant dues par les enseignants et sont consacrées aux élèves en difficulté dans leurs apprentissages. Ce temps d'aide personnalisée est organisé le mardi et le vendredi de 16 h 30 à 17 h 30, par petits groupes de 5 élèves maximum.

- Un projet ski de fond verra peut-être le jour cet hiver en remplacement de l'activité ski alpin et surf. Les institutrices prendront contact avec les différents sites pour l'organisation de cette activité et tiendront informées les familles en temps voulu.

- Cette année, les enfants travailleront sur le thème de l'Europe, à l'occasion de la Présidence de l'Union Européenne. Il s'agit de mieux connaître notre continent, au travers de sa géographie, de son histoire, des arts, de la littérature, des langues, des sports, des cultures.... Tout un programme qui nous conduira à nous sentir vraiment européens, de la moyenne section au CM1.

- La municipalité de Le Biot a ouvert un service de restauration scolaire dans les locaux du centre Don Bosco pour pouvoir accueillir la vingtaine d'élèves de l'école déjeunant chaque midi. Après des repas variés et équilibrés, les enfants retournent à l'école pour se laver les dents, se détendre et jouer, avant de reprendre la classe. Ils sont encadrés par Annie Tournier et un employé communal (Claude Morel ou Thierry Deniard, à tour de rôle).

- Une garderie fonctionne le soir, de 16 h 30 à 18 h. Elle est assurée par Madame Tournier Annie. Chaque soir, c'est une dizaine d'enfants qui en bénéficient.

Nous souhaitons à tous nos élèves une très belle année scolaire,
pleine d'apprentissages et de réussites !